École Les blés en herbe

Conseil d'école du 5 novembre 2019

Présents :

- Monsieur Levillain, Maire, Madame Ramage, directrice générale des services
- Mesdames Joubin, Riguet-Lucas, Smyczynski et Monsieur Moreau, parents élus titulaires
- Monsieur Jehannin, DDEN
- Mesdames Benmeddah, Cléquin, Chatelais et Petitjean, enseignantes

Excusés :

Madame Mauclerc, adjointe à l'enfance, Madame Leroux parent élu suppléante, Madame Lefort-Oger Inspectrice de l'Education Nationale

Ordre du jour

1. **Le règlement intérieur :**

- Une modification est apportée concernant la scolarité obligatoire dès 3 ans. En effet, le projet de loi pour l'école de la confiance instaure, en son article 2, l'abaissement de l'âge du début de l'instruction obligatoire à 3 ans au lieu de 6 (code de l'éducation, articleL.131-1).

Vote :10 pour, 0 contre et 1 abstention

2. **Les horaires de l'école :**

- Dérogation semaine de 4jours ½

La commune doit renouveler sa demande de dérogation concernant l'organisation du temps scolaire sur 4 journées pleines (organisation sur 8 demi-journées dont 4 matinées) au lieu de l'OTS dite « ordinaire » inscrite dans l'article D.-10 du code de l'éducation qui prévoit que la semaine scolaire comporte pour tous les élèves 24 heures d'enseignements réparties sur 9 demi-journées.

Cette demande de modification horaire dérogatoire pour l'année scolaire 2020-2021 proposée par la commune est proposée pour avis au conseil d'école.

Avis positif de l'ensemble des membres du conseil d'école pour maintenir l'organisation actuelle du temps scolaire, soit un enseignement scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

- <u>Sondage modification des horaires</u>

Un sondage concernant une possible modification des horaires de la journée de classe a été proposé aux familles, via leur adresse mail, par les parents élus au conseil d'école.

Les résultats sont les suivants :

Horaires de l'école Les blés en herbe

44 réponses

Préférez-vous que l'école débute à :

44 réponses

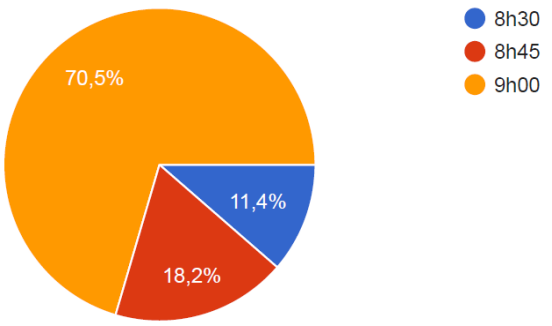

Si l'école débute plus tôt, souhaitez-vous que les enfants :

32 réponses

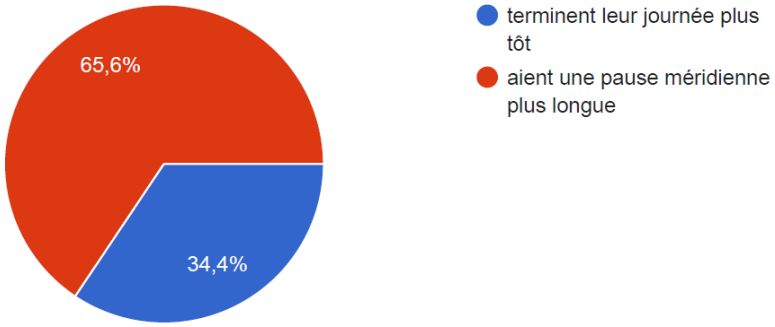

Choisissez les horaires qui vous semblent les plus adaptés à vos enfants et vous :

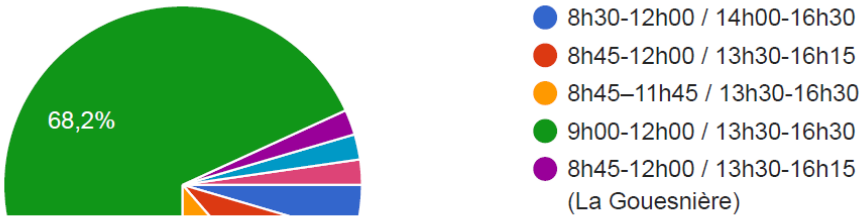

Compte tenu des résultats du questionnaire, il est décidé de ne pas modifier les horaires actuels.

Les suggestions émises à la fin du questionnaire seront analysées et gardées, et certains points seront discutés lors du prochain conseil d'école.

3. Les effectifs et l'organisation de l'école

- Classe maternelle :

  1 TPS, 1 après la Toussaint et 2 prévus en janvier, 11 PS et 9 MS. Soit 21 élèves. Avec Joëlle Petitjean et Julie Stéphan le vendredi, aidées par Marie-Christine Frontin.

- 24 GS/CP 12 GS et 12CP dans la classe de Madame Benmeddah, aidée par Mélissa Guesnerie chaque matin.
- 24 élèves en CE (16 et 8) avec madame Chatelais,
- 24 élèves en CM (10 CM1 et 14 CM2) avec madame Cléquin.
- 93 élèves
- 1 AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) présente cette année sur l'école : Sophie Brenier

L'organisation de décloisonnement en CE pour l'anglais et « questionner le monde » (espace tps le lundi et sciences le jeudi). Décloisonnement CM1 et CM2 certain vendredi pour favoriser l'oral en petit groupe en langue.

Cette année il y a décloisonnements des GS dans la classe de maternelle le vendredi en EPS à la salle de sports : athlétisme, jeux collectifs, orientation

4. Projets pédagogiques

- Projet CROSS René Cassin : il a eu lieu le vendredi 11 octobre, les élèves de CM se sont entrainés depuis la rentrée à la course d'endurance. Ils ont rapporté plusieurs médailles encore cette année.

- Projet BCD pour les classes : 1 fois par mois pour les CM et CE, le jeudi, avec des interventions et des animations sur des sujets variés en rapport avec le projet de l'année.

- Et une fois tous les 15 jours pour les mater et GS/CP. Tapis lecture pour les PS un vendredi par mois.

- Projet cinéma à Cancale, une projection par trimestre pour chacune des classes.

- Projet musique : le titre retenu est « Voyage dans le temps ». Le projet a été validé par l'Inspection et par l'école de musique de Saint-Malo, le musicien Gwénaël Gauvain commence jeudi prochain. Il interviendra sur l'ensemble des

classes à raison d'une séance tous les 15 jours. Pour les maternelles, il y aura moins de séances et elles ne débuteront qu'en janvier.

L'ensemble du travail des élèves sera produit lors d'une représentation au phare en avril. La date est à confirmer auprès du responsable du Phare.

- Plantation haie bocagère CM : Projet de plantations par les élèves de CM, sur une parcelle municipale, d'une haie dans le lotissement des Jardins de Ste Suzanne, avec intervention au préalable dans la classe du responsable de la plantation.

- Valorisation du compost de la cantine pour des plantations dans l'école.

- Installation de macarons « ici commence la mer » sur les bouches d'égouts à l'entrée de chacune des écoles.

5. Bilan de la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2017/2018

L'école est affiliée à l'OCCE (office central de la coopération à l'école). Les coopérateurs sont les élèves et les enseignants adhérents. L'adhésion à la coopérative de l'école est facultative.

Les fonds récoltés par les cotisations des familles à la coopérative sont réservés à l'achat de matériel pédagogique complémentaire et la prise en charge des coûts de projets et sorties culturelles pour les sorties à la journée.

Dépenses : Cotisation annuelle auprès de l'OCCE, achats divers pour les activités de l'école

Recettes : Dons des familles en début d'année. Photos de classe.

Bilan de cette année : un bénéfice de 338 euros est enregistré et il restait au 31 août 2019 il restait un actif de 1428 Euros.

6. Travaux et sécurité

- Entretien régulier des structures de jeux dans la cour pendant l'été. (Labyrinthe, panneau de basket)
- Rénovation de la salle des maîtres : toiture, isolation et peintures.

- Des exercices « incendie » et « intrusion » ont été réalisés dans l'école.

7. Divers

Mise en place d'un repas végétarien par semaine à partir de décembre au restaurant municipal comme le prévoit la loi.